

*Chievrefoil*

**A**SEZ me plest e bien le veil,  
**A**Del lai qu'hum nume *Chievrefoil*,

Que la verité vus en cunt  
 Pur quei fu fez, coment e dunt. 4  
 Plusur le m'unt cunté e dit,  
 E jeo l'ai trové en escrit,  
 De Tristram e de la reine, [172 a]  
 De lur amour ki tant fu fine, 8  
 Dunt il eurent meinte dolur,  
 Puis en mururent en un jur.  
 Li reis Marks esteit curuciez,  
 Vers Tristram sun nevu iriez; 12  
 De sa tere le cungea  
 Pur la reine qu'il ama.  
 En sa cuntree en est alez,  
 En Suhtwales u il fu nez. 16  
 Un an demurat tut entier,  
 Ne pot ariere repeirier;  
 Mes puis se mist en abandun  
 De mort e de destructiun. 20  
 Ne vus esmerveilliez neënt,  
 Kar cil ki eime lealment  
 Mut est dolenz e trespensez

Chevrefoil *H*

v. 2 : que humme *H*

v. 4 : p. q. il fu fet e dunt *H*] comment fu fet, de coi et dont *S*

v. 5 : plusurs *H* – me u. *H*

v. 8 : que t. *H*

v. 10 : P. en m. *mq. H*] *S*

v. 11 : Markes] Mars *S* – curucii : irié *H*

v. 12 : nevuz *H*

v. 22 : kar ki e. mut l. *H*] *S*

*Chèvrefeuille*

J'ai bien envie de vous raconter  
 la véritable histoire  
 du lai qu'on appelle *Chèvrefeuille*  
 et de vous dire son origine, les raisons et les circonstances de  
 [sa composition. 4

De nombreux conteurs m'ont rapporté,  
 et je l'ai aussi trouvée dans les livres<sup>1</sup>,  
 l'histoire de Tristan et de la reine,  
 de la pureté de leur amour,  
 8 qui fut pour eux source de tant de souffrances:  
 et finit, un même jour, par leur coûter la vie.  
 Le roi Marc, fou de rage,  
 12 était en colère contre Tristan, son neveu.  
 Il le bannit de sa terre,  
 à cause de son amour pour la reine.  
 Tristan retourna dans son pays natal,  
 16 au sud du Pays de Galles<sup>2</sup>.  
 Il y resta toute une année  
 sans pouvoir revenir à la cour.  
 Il se mit ensuite en grand danger  
 et s'exposa à la mort. 20  
 N'en soyez pas surpris,  
 car l'amant loyal  
 souffre le martyre et devient mélancolique<sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Le dédoublement de la source, à la fois orale et écrite, valorise la complémentarité d'un double héritage qui inscrit l'œuvre de Marie dans le cercle des écrivains en langue vernaculaire soucieux de valoriser leur art, leur «clergie».

<sup>2</sup> L'origine galloise de Tristan est spécifique au texte de Marie de France.

<sup>3</sup> L'adjectif «pensif», comme l'intensif «trespensé», peut traduire un état et une attitude proches de la mélancolie saturnienne : il renvoie en effet souvent à un état affectif durable et caractérise un être qui s'abstrait du monde par des gestes de repli. Dans les lais, la mélancolie, qui rend le héros incapable d'assumer son identité sociale, est essentiellement liée à l'absence de l'être aimé : Guigemar, privé de sa bien-aimée, est «tuz jours maz e pensis» (*supra*, vv. 643-44) devant ses vassaux, tout comme elle est «tuz jours pensive e murne» (*ibidem*, vv. 719-720); Éliiduc, «tuz jours pensis» loin de celle qu'il aime, est incapable d'assumer ses devoirs d'époux (*Éliiduc*, vv. 711 sqq.).

Quant il nen ad ses volentez.  
 Tristram est dolenz e pensis,  
 Pur ceo s'esmut de sun païs.  
 En Cornwaille vait tut dreit  
 La u la reïne maneit. 24  
 En la forest tuz suls se mist:  
 Ne voleit pas qu'hum le veïst.  
 En la vespree s'en eisseit,  
 Quant tens de herbergier esteit. 28  
 Od paï sanz, od povre gent,  
 Perneit la nuit herbergement;  
 Les noveles lur enquireit  
 Del rei cum il se cunteneit. 32  
 Ceo li dient qu'il unt oï  
 Que li barun erent bani,  
 A Tintagel deivent venir:  
 Li reis i veolt sa curt tenir;  
 A Pentecuste i serunt tuit,  
 Mut i avra joie e deduit, 36  
 E la reinē i sera.  
 Tristram l'oi, mut se haïta:  
 Ele n'i purrat mie aler  
 K'il ne la veie trespasser.  
 Le jur que li reis fu meüz,  
 Tristram est el bois revenuz. 40  
 Sur le chemin quē il saveit

v. 25: dolent e trespensis *H*] *S*

v. 26: se met *H*] *S*

v. 29: tut sul *H*

v. 30: que *H*

v. 32: herberger *H*

v. 39: devient v. *H*] *S*

v. 42: avera *H*

v. 45: ne p. *H*] *S*

v. 47: rei *H*

v. 48: E Tristram est al bois venuz *H*] Est Tristant el bois revenuz *S*

v. 49: que il s. *H*

lorsqu'il ne peut combler ses désirs. 24  
 La souffrance, la mélancolie poussèrent Tristan  
 à quitter son pays.  
 Il se rendit droit en Cornouailles,  
 où séjournait la reine. 28  
 Il se réfugia dans la forêt, seul:  
 il ne voulait pas qu'on le vît.  
 Il en sortait au crépuscule,  
 à l'heure où il fallait trouver un abri. 32  
 La nuit, il trouvait refuge  
 chez des paysans, de pauvres gens.  
 Il leur demandait des nouvelles  
 du roi, de ses faits et gestes. 36  
 Ils lui répétèrent ce qu'ils avaient entendu dire,  
 que les grands du royaume avaient été convoqués:  
 ils devaient se rendre à Tintagel,  
 le roi souhaitait y réunir sa cour;  
 à la Pentecôte, tous y seraient rassemblés,  
 de grandes festivités s'y dérouleraient,  
 et la reine s'y trouverait. 40  
 Ces nouvelles remplirent Tristan de joie:  
 elle ne pourrait pas se rendre à Tintagel  
 sans qu'il la vît passer!  
 Le jour du départ du roi,  
 Tristan retourna dans la forêt. 48  
 Sur le chemin que le cortège

Que la rute passer deveit,  
 Une codre trencha par mi,  
 Tute quarreie la fendi. 52  
 Quant il ad paré le bastun,  
 De sun cutel escrit sun nun :  
 Se la reïne s'aparceit,  
 Ki mut grant garde s'en perneit – 56  
 Autre feiz li fu avenu  
 Que si l'aveit aparceü –  
 De sun ami bien conustra  
 Le bastun, quant e.le verra. 60  
 Ceo fu la somme de l'escrit  
 Qu'il li aveit mandé e dit  
 Que lunges ot ilec esté  
 E atendu e surjurné 64  
 Pur espïer e pur saveir  
 Coment il la peüst veer,  
 Kar ne poeit vivre sanz li ;  
 D'euls deus fu il tut autresi 68  
 Cume del chievrefoil esteit  
 Ki a la codre se perneit :  
 Quant il s'i est laciez e pris  
 E tut entour le fust s'est mis, 72

v. 50: Que la reïne p. d. H] En la route passer devoit S

v. 55: De la r. H] S

v. 56: Que mut grant garde en pernoit H] Qui sovent garde s'en pernoit S

v. 60: el le v. R

v. 65: P. atendre e pur saver H] S – saver: veer H

v. 66: ke ne pot nent vivre sanz li H] S

v. 67: Kar ne pot nent vivre s. H] Car ne pooit vivre s. S

v. 68: tut mq. H] S

v. 69: Cum del chevrefoil H] S

v. 71: il est si l. H] S

devait emprunter, comme il le savait,  
 il coupa par le milieu une branche de coudrier  
 et la tailla pour l'équarrir. 52  
 Quand il eut paré le bâton<sup>1</sup>,  
 il y grava au couteau son nom :  
 si la reine remarquait sa présence,  
 elle qui était très attentive au moindre indice 56  
 (elle avait une fois déjà  
 décelé sa présence par un signal semblable<sup>2</sup>),  
 elle reconnaîtrait, dès qu'elle le verrait,  
 le bâton de son amant. 60  
 En substance, il exprimait<sup>3</sup>  
 le message que Tristan avait écrit à la reine :  
 qu'il était longtemps resté dans la forêt,  
 à attendre indéfiniment 64  
 pour guetter son passage et trouver  
 un moyen de la voir,  
 car il ne pouvait vivre sans elle ;  
 il en était d'eux 68  
 comme du chèvrefeuille  
 entrelacé à la branche du coudrier :  
 quand il s'est enroulé et a poussé  
 tout autour du rameau, 72

<sup>1</sup> Le verbe «*parer*» a ici un sens technique qu'il garde encore régionale-ment : il s'agit d'ôter l'écorce de la branche pour mettre à nu le bois.

<sup>2</sup> Dans plusieurs versions de la légende, Tristan, banni de la cour, prévient Yseut de sa présence dans le «*verger*» du château en jetant des copeaux de bois dans un ruisseau qui court sous la fenêtre de la reine (voir notamment la version allemande d'Eilhart von Oberg, dans *Tristan et Yseut. Les premiers versions européennes*, C. Marchello-Nizia (dir.), Paris, Gallimard, 1995, pp. 309-10).

<sup>3</sup> Comme en français moderne, «*somme*» est un terme ambigu : il traduit la complétude d'un énoncé obtenue par accumulation d'informations, ou bien l'essence d'une chose, obtenue au contraire par condensation d'éléments symboliques ou signifiants. La présence du déterminant du nom, ainsi que notre lecture du lai, nous fait pencher pour la seconde hypothèse. Pour une synthèse détaillée des interprétations diverses qu'ont suscité ce vers et la suite du passage, voir le dossier récemment proposé par Mireille Demaules en annexe de son édition du texte (*Tristan et Yseut*, op. cit., notamment pp. 1301-1305). Le manuscrit S propose une lecture du passage qui fait du bâton le support d'un long message écrit : «*Ce fu la some de l'escrit / Qui fu el baton que j'e dit : / Que lunges...*». Voir également *infra*, notes suivantes.

Ensemble poënt bien durer,  
 Mes ki puis les voelt desevrer,  
 Li codres muert hastivement  
 E li chievrefoilz ensemment. 76  
 «Bele amie, si est de nus :  
 Ne vus sanz mei, ne jeo sanz vus.»  
 La reine vait chevachant,  
 Ele esgardat tut un pendant, 80  
 Le bastun vit, bien l'aparceut,  
 Tutes les lettres i conut.

v. 73 : poeient H] puecent S

v. 74 : volt H] velt S

v. 76 : E li chevrefoil ensemment H] S

v. 78 : Ne vus sanz mei, ne mei sanz vus H] Ne vos sanz moi, ne ge sanz vos S

ils peuvent continuer à vivre longtemps enlacés ;  
 mais si on tente ensuite de les séparer,  
 le coudrier ne tarde pas à mourir,  
 le chèvrefeuille aussi. 76  
 «Bien chère amie, il en est ainsi de nous :  
 ni vous sans moi, ni moi sans vous.»<sup>1</sup>

La reine avançait.  
 Elle inspectait du regard les bas-côtés de la route. 80  
 Elle vit le bâton, le remarqua,  
 en déchiffra l'inscription.

<sup>1</sup> La critique continue de s'interroger sur la teneur exacte du message que Tristan écrit sur la branche de coudrier : n'écrit-il que son nom, pour signer un objet signalétique qu'Yseut est exercée à chercher sur ses voies de passage et qui suscite sa propre inquiétude interprétative, exprimée dans les vers qui suivent ? La branche de coudrier taillée et signée est alors tout à la fois le symbole de la solitude de l'amant, voué à dépérir comme l'arbuste privé de son chèvrefeuille, et le signal de sa présence parmi les arbres, comme le sont les copeaux jetés dans le ruisseau du jardin de la reine dans les romans de Tristan. Ou bien Tristan est-il ici célébré pour son art d'exploiter les signes avec dextérité, son aptitude à graver sur bois, peut-être en langue ogamique, toute la rêverie amoureuse, comme l'a défendu Jean Rychner, rêverie provoquée par l'analogie végétale, réactivée, sans doute, par la proximité de l'amant avec la forêt ? Une autre possibilité déplace encore l'alternative, rétive à toute résolution. Le lai insiste avec une précision temporelle remarquable sur la durée de la parenthèse mélancolique qui sépare les amants, « toute une année » : tout ce temps dans l'attente de l'être aimé, Tristan s'efforce de retrouver Yseut par de multiples voies. La séparation creuse une temporalité nouvelle, distendue par l'attente et précipitée par les éphémères retrouvailles, réelles ou indirectes, qui la ponctuent, comme dans tant d'autres lais. Comme l'épilogue le suggère peut-être (vers 109), l'épisode s'inscrit dans cette durée et fait référence à un passé, peut-être à un avant-texte : Tristan a sans doute déjà fait parvenir un message à la reine, une lettre d'amour dans laquelle la douleur de la séparation aurait fait une première fois surgir l'image poétique du chèvrefeuille enlacé au coudrier. Plus tard, la branche nue posée en bord de route, simplement signée, et peut-être accompagnée des deux vers (vers 77-78) qui feraient écho, au style direct, à la conclusion de la lettre, ne sollicitera que mieux l'attention de la reine, en provoquant le souvenir du message antérieur et la pensée des retrouvailles. Cette lecture du texte, privilégiée en particulier par Daniel Poirion, souligne la spécificité de la temporalité amoureuse, et son lien avec la parole poétique, à la fois mémoire et lieu de surgissement. Pour une ponctuation différente, qui appuierait cette lecture, voir l'étude de G. S. Burgess, qui propose de lire le vers 62 comme une causale, et le vers 63 comme dépendant directement de *mander et dire* («A note on Marie de France's Chevrefoil», *French Studies Bulletin*, n° 3, 1982, repris dans *Text and Context*, Manchester, 1987, pp. 65-70).

Les chevaliers ki la menoent  
 E ki ensemble od li erroent 84  
 Cumanda tuz a arester :  
 Descendre voelt e resposer.  
 Cil unt fait sun commandement.  
 Ele s'en vet luinz de sa gent ; 88  
 Sa meschine apelat a sei,  
 Brenguein, ki mut ot bone fei.  
 Del chemin, un poi s'esluina,  
 Dedenz le bois celui trova 92  
 Que plus amot que rien vivant :  
 Entre eus meint joie mut grant.  
 A li parlat tut a leisir  
 E ele li dit sun pleisir ; 96  
 Puis li mustra cumfaitement  
 Del rei avrat acordement,  
 E que mut li aveit pesé  
 De ceo qu'i.l'ot si cungeé : 100  
 Par encusement l'aveit fait.  
 A tant s'en part, sun ami lait.  
 Mes quant ceo vint al desevrer,  
 Dunc comencierent a plurer. 104  
 Tristram en Wales s'en rala  
 Tant que sis uncles le manda.

v. 83 : que *H*

v. 84 : Que ensemble od l. *H*] *S*

v. 85 : a *mq*, *H*] *S*

v. 86 : d. vot *H* ; voet *R*] vel<sup>t</sup> *S*

v. 90 : Que mut fu de bone fei *H*] Brengier, qui molt ot bone foi *S*

v. 93 : l'amot *H*] que plus amoit que riens vivant *S*

v. 94 : mut *mq*, *H*] *S*

v. 95 : lui *H*] *S*

v. 100 : qu'il l'ot *R S* – cong<sup>ié</sup> *H*] *S*

v. 103-104 : vient al d. / Dunc comencent a p. *H*] Mes quant il vint au dessevrer / Si comencierent a plorer *S*

v. 105 : a Wales *H*] en Gales s'en reva *S*

Elle donna ordre de faire halte  
 à tous les chevaliers qui l'escortaient 84  
 et accompagnaient sa chevauchée :  
 elle voulait descendre de cheval pour se reposer.  
 Ils s'exécutèrent.  
 Elle s'éloigna de son escorte, 88  
 appela auprès d'elle sa suivante,  
 Brengain, qui était d'une fidélité irréprochable.  
 Elle s'écarta un peu du chemin ;  
 dans le bois, elle retrouva celui 92  
 qu'elle aimait plus que tout être vivant :  
 leurs retrouvailles furent source d'une joie immense.  
 Il lui ouvrit son cœur,  
 elle lui dit tout ce qu'elle désirait lui dire, 96  
 puis elle lui expliqua comment  
 se réconcilier avec le roi,  
 et toute la peine que lui avait causé  
 son bannissement<sup>1</sup> : 100  
 le roi avait agi à la suite d'une accusation.  
 Alors elle repartit, laissa son bien-aimé.  
 Mais quant vint le moment de se séparer,  
 ils se mirent à pleurer. 104  
 Tristan retourna au Pays de Galles  
 et y demeura jusqu'à ce que son oncle le rappelât à lui.

<sup>1</sup> Le texte est ambigu, le jeu des pronoms ne permettant pas de déterminer l'objet du verbe « peser » avec certitude : le bannissement de Tristan a fait souffrir la reine, mais aussi le roi, qui peut avoir regretté son geste, après avoir agi sous la pression d'une accusation, comme dans certaines versions en vers. Ce repentir, qu'évoque ici vraisemblablement la reine plus que sa propre douleur, conditionne la possibilité d'un retour en grâce de Tristan auprès du roi Marc, comme Yseut le souligne. Ce retour à la cour est envisagé à l'horizon du lai, qui traite ici comme une parenthèse cet épisode dans l'histoire des amants. Dans les romans de Tristan, ces retournements successifs du roi face à son neveu constituent un ressort dramatique qui structure la progression du récit : détesté par des rivaux qui intriguent auprès du roi pour neutraliser son influence, Tristan est tantôt banni, tantôt rappelé par le roi, qui regrette l'absence de son meilleur chevalier, champion du Morholt et libérateur du royaume.

Pur la joie qu'il ot eüe  
 De s'amie qu'il ot veüe 108  
 E pur ceo k'il aveit escrit,  
 Si cum la reïne l'ot dit,  
 Pur les paroles remembrer,  
 Tristram, ki bien saveit harper, [I72 d] 112  
 En aveit fet un nuvel lai;  
 Asez briefment le numerai:  
 Gotelef l'apelent Engleis,  
 Chievrefoil le nument Francois. 116  
 Dit vus en ai la verité  
 Del lai que j'ai ici cunté.

La ponctuation adoptée par Jean Rychner associe étroitement les vers 109 et 110, en proposant d'interpréter le verbe «dire» au sens de «lire» (voir *Milun*, v. 230). Une autre lecture est aussi possible : le verbe peut renvoyer à une injonction de la reine, qui aurait intimé à Tristan soit de communiquer avec elle par écrit (v. 109), soit, plus vraisemblablement, de composer le lai (v. 113).

v. 114 : brevement H

v. 115 : l'apelent en engleis H] S

v. 116 : Chievrefoil le nument en f. H] Chievrefueil l'apelent François S

Pour célébrer la joie que lui avait donnée  
 la vue de sa bien-aimée 108  
 et le message écrit,  
 inspiré par la reine<sup>1</sup>,  
 Tristan, qui était bon joueur de harpe,  
 composa un nouveau lai 112  
 afin de garder en mémoire les paroles échangées<sup>2</sup>.  
 Je vais sans attendre lui donner son titre :  
 en anglais on le nomme *Goatleaf*,  
 en français, *Chèvrefeuille*. 116  
 Je vous ai dit la véritable histoire  
 de ce lai que je viens de mettre en récit.

<sup>1</sup> Le sens du verbe «dire» («demander», «suggérer», «lire») est ici incertain, ainsi que la construction du vers, qui se prête à des lectures concurrentes, la subordonnée du vers 110 pouvant se rattacher aussi bien aux propositions qui précèdent qu'à celles qui suivent : la première lecture («ce qu'il avait écrit, comme la reine l'avait suggéré/lu») renvoie au passé de l'événement, à la lecture du bâton gravé, ou encore à une lettre qu'aurait envoyée Tristan depuis l'exil, à la demande de la reine, et qui constituerait le premier support de la métaphore du chèvrefeuille, auquel le bâton ferait écho ; la seconde lecture («comme la reine l'avait demandé / Tristan, pour garder en mémoire les paroles échangées, composa un lai...») renvoie au contraire au futur antérieur de l'événement, le texte suggérant que la reine a demandé à Tristan d'éterniser leur retrouvailles clandestines par un lai et que la rencontre amoureuse a donné lieu à l'invention poétique, provoquée par la dame.

<sup>2</sup> Le manuscrit S, qui est plus tardif, propose une lecture simplifiée du passage : «Por la joie qu'il ot eüe, / De s'amie qu'il ot veüe / Par le baston qu'il ot escrit (...)».